

C.C.A.S - BONS DE PLEIN AIR

Le C.C.A.S apporte son concours financier au développement des activités de loisirs des jeunes Forestois.

Dans ce cadre, des bons de plein air valant réduction sur le tarif de base fixé par le Conseil Municipal seront attribués aux familles (domiciliées sur la Commune) qui en feront la demande et rempliront les conditions suivantes :

I - CRITÈRE DE RESSOURCES

L'attribution des bons de plein air se calcule selon le Quotient familial – 3 Tranches

Catégorie	Tranches en €
A	0 à 1200 €
B	1201 à 1500 €
C	1501 à 1806 €

II - CRITÈRE DE FRÉQUENTATION MINIMUM

⇒ Inscription à l'espace jeunes ou aux camps d'adolescents

⇒ Durée :

Accueil de loisirs : 5 jours de présence minimum en juillet

Ou 5 jours de présence minimum en août

Camps organisés par l'espace jeunes ou par la commune : hiver-Été

III - MONTANT DE L'AIDE AU SEJOUR / ADOS

TRANCHES EN €	ACCUEIL DE LOISIRS	CAMPS ENFANTS / ADOS
	<i>Séjour en juillet ou août</i>	<i>Hiver / Été</i>
A	28 € / enfant	37 € / enfant
B	26 € / enfant	30 € / enfant
C	20 € / enfant	24 € / enfant

DEMANDE DE BONS DE PLEIN AIR ETE 2023

A compléter et à déposer à l'espace jeunes (derrière le nautile)
ou à renvoyer par mail à espacejeunes@foret-fouesnant.fr jusqu'au vendredi 16 juin 2023 inclus

Je sollicite une demande de bons de plein pour mon (mes) enfant(s) :

- ✓ Nom, prénom :
- ✓ Nom, prénom :
- ✓ Nom, prénom :

J'atteste sur l'honneur que mon (mes) enfant(s) est (sont) inscrit (s) :

- Au moins 5 jours au mois de juillet 2023
- Au moins 5 jours au mois d'août 2023
- Au séjour camps enfants du 10 au 13 juillet 2023

- J'atteste sur l'honneur avoir transmis mon attestation de Quotient Familial sur le portail famille

Date et Signature :